

# MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

## A - OPÉRATIONS STATISTIQUES DEPP

### **T**hème 1 : Effectifs d'étudiants et d'apprentis

#### **45 - Les effectifs d'étudiants et de diplômés (application SISE)**

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Les résultats de cette enquête sont aussi utilisés dans le calcul d'indicateurs de performance des programmes 139 et 141 de la mission enseignement scolaire, sur les taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur.

#### **Finalité :**

- disposer d'informations sur les effectifs d'étudiants et leurs caractéristiques socio-démographiques ;
- étudier les déroulements et les réussites des cursus universitaires ;
- réaliser des études sur les migrations et les origines scolaires.

**Champ :** France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie. Établissements publics et privés d'enseignement supérieur : universités, universités de technologie, écoles d'ingénieurs en universités, instituts nationaux polytechniques, IEP de Paris, Observatoire de Paris, Institut de physique du Globe de Paris, INALCO et Grands établissements indépendants des universités, Instituts catholiques, écoles d'ingé-

nieurs non universitaires (champ partiellement couvert) et écoles de management (champ partiellement couvert, première remontée des diplômés en mai 2008).

Les 31 IUFM sont intégrés dans le champ (pas de remontée des diplômés).

**Collecte de l'information :** des fichiers de données individuelles au format SISE (système d'information sur le suivi de l'étudiant) sont transmis par les établissements à la DEPP.

**Historique :** des données cohérentes sur les principaux agrégats existent depuis 1900. Opération effectuée depuis 1973, au format SISE depuis 1994 ; annuelle.

Pour les IUFM, première enquête en 1992 et au format SISE depuis 1999 (anciennement enquête 54).

Pour les écoles d'ingénieurs non universitaires et les écoles de management, premières données au format SISE en 2005.

**Résultats et publications :** par académie et établissement,

- effectifs d'inscrits et de diplômés par discipline, cycle et type de diplôme ;
- caractéristiques individuelles : sexe, âge, nationalité et catégorie socio-professionnelle ;
- origine scolaire, origine géographique et flux d'entrée.

Les résultats sont publiés dans les Notes d'information, Repères et références statistiques, dans les Tableaux Statistiques électroniques.

Les résultats concernant les universités et les établissements assimilés sont consultables dans

la base centrale de pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel.

**Calendrier :**

Instructions techniques : mai 2008

Lancement : septembre 2008

Date d'observation : 15 janvier 2009 (effectifs)  
- mars 2009 (diplômés)

Limite d'une première version des retours :  
entre 7 et 10 jours après la date d'observation  
Résultats : mars 2009 (inscrits) - juin 2009  
(diplômés)

**16-17-18 - Les effectifs d'élèves de l'enseignement post-baccalauréat**

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES, pour l'enseignement post-baccalauréat.

**Finalité :** suivre l'évolution des effectifs d'élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des sections de techniciens supérieurs (STS).

**Champ :** France métropolitaine, DOM, COM, Nouvelle-Calédonie. Établissements publics et privés du second degré (collèges y compris SEGPA, lycées, LP, EREA) ; plus de 11 000 établissements sur 12 000 remontent des données par SCOLARITÉ (suivi individualisé de la scolarité des élèves du second degré). L'enquête recense également les élèves des classes post-baccalauréat (CPGE et STS) et des établissements des autres ministères formateurs (hors Agriculture). Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique, pour les établissements hors champ SCOLARITÉ.

**Collecte de l'information :** les données sont extraites des bases élèves académiques (BEA). Une seconde remontée est effectuée en mars pour les élèves inscrits dans les formations mal couvertes au moment du constat de rentrée (date d'observation trop précoce). Pour les établissements non couverts par SCOLARITÉ (notamment ceux de l'enseignement privé hors contrat), le recueil des données s'effectue par l'application SCOLEGE.

**Historique :** des données cohérentes concer-

nant les principaux agrégats existent depuis 1924. Des données sur le second degré existent depuis 1964, 1977 pour les CPGE et les STS. Le système SCOLARITÉ, généralisé en 1993 à l'enseignement public pour les académies de France métropolitaine et DOM, couvre également tous les établissements privés sous contrat depuis 2003.

**Résultats et publications :**

- pour le public, répartition des effectifs d'élèves selon le niveau et la spécialité de formation, le sexe, l'âge, le mode d'hébergement, l'origine scolaire, les langues, la nationalité, les professions et catégories sociales ;

- pour le privé, répartition des effectifs d'élèves par contrat (contrat d'association ou hors contrat) selon le niveau, la spécialité de formation, le sexe, l'âge, le mode d'hébergement, l'origine scolaire, les langues et la nationalité. Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, dans les Tableaux Statistiques électroniques et consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel. Par ailleurs, les fichiers informatiques sont mis à disposition sur demande.

**Calendrier :**

Lancement : juillet 2008

Date d'observation : 10 septembre 2008  
mi-mars 2009 (seconde remontée)

Limite des retours : 10 octobre 2008

Résultats provisoires : 20 octobre 2008

Résultats définitifs : 2ème quinzaine de novembre

**20 - Les nouveaux inscrits en première année de cursus licence**

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

**Finalité :** estimation rapide de rentrée des inscrits en 1ère année de cursus licence.

**Champ :** France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie. Établissements universitaires publics : universités et universités de technologie, instituts nationaux polytechniques, IEP de Paris, INALCO, Observatoire de Paris, école du paysage de Blois, Paris-

Dauphine.

**Collecte de l'information :** les établissements universitaires saisissent un questionnaire électronique.

**Historique :** enquête effectuée depuis 1971 ; annuelle.

**Résultats et publications :** par université, répartition des nouveaux inscrits en première année de cursus licence dans les diplômes nationaux et les diplômes d'université.

Les résultats sont communiqués aux services statistiques académiques (SSA) en novembre 2007 et publiés dans la Note d'information relative à la rentrée dans l'enseignement supérieur.

**Calendrier :**

Lancement : septembre 2008

Date d'observation : 20 octobre 2008

Limite des retours : 23 octobre 2008

Résultats : 31 octobre 2008

## 48 - Les effectifs de l'enseignement supérieur artistique et culturel

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES ; programme 224, transmission des savoirs et démocratisation de la culture, responsable de programme DDAI du ministère de la culture et de la communication. Les résultats de cette enquête sont aussi utilisés dans le calcul d'indicateurs de performance des programmes 139 et 141 de la mission enseignement scolaire, sur les taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur.

**Finalité :** mesurer les effectifs en formation dans l'enseignement supérieur non universitaire.

**Champ :** France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie. Écoles d'Art sous tutelle du ministère de la Culture et établissements publics et privés dispensant des formations supérieures à caractère artistique ou culturel (250 écoles). Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

**Collecte de l'information :** elle s'effectue sous internet auprès des établissements qui saisissent

et mettent à jour les données. La gestion et les contrôles sont assurés par le ministère de la Culture et la DEPP.

**Historique :** enquête effectuée depuis 1964, renouvelée en 2002 ; annuelle.

**Résultats et publications :** par établissement, - effectifs d'élèves par année et niveau d'étude, sexe, âge et PCS du parent référent ; - nombre de diplômes délivrés par sexe et PCS du parent référent ; - flux d'entrée par origine scolaire, série de baccalauréat ou équivalence.

Les résultats sont consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel et sont intégrés dans la synthèse nationale du supérieur.

**Calendrier :**

Lancement : novembre 2008

Date d'observation : 1er décembre 2008

Limite des retours : 31 janvier 2009

Résultats : fin avril 2009

## 10 - Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (enquête rapide)

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

**Finalité :** donner une première estimation des effectifs globaux d'apprentis au 31 décembre de chaque année.

**Champ :** France métropolitaine, DOM. Centres de formation d'apprentis publics et privés et sections d'apprentissage sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (plus de mille unités).

**Collecte de l'information :** un tableau au format Excel est adressé au service de l'apprentissage du rectorat ou au service statistique académique (SSA) selon les cas.

**Historique :** enquête effectuée depuis 1991 ; annuelle.

**Résultats et publications :** par académie, - répartition des effectifs d'apprentis par niveau de formation, diplôme ; - estimation des effectifs en classes préparatoires à l'apprentissage (CPA) et classes d'initiation préprofessionnelle par alternance (CLIPA) ;

- estimation du nombre de contrats de professionnalisation.

Les résultats sont restitués aux rectorats et communiqués sous forme de note interne à l'administration centrale.

**Calendrier :**

Lancement : décembre 2007

Date d'observation : 31 décembre 2007

Limite des retours : 7 janvier 2008

Résultats : février 2008

**51 - Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (enquête détaillée)**

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

**Finalité :** recensement des effectifs d'apprentis en CFA. L'enquête contribue à l'élaboration des prévisions à court terme.

**Champ :** France métropolitaine, DOM, CFA publics et privés, y compris CFA agricoles (environ 1 200 établissements).

**Collecte de l'information :** depuis 2007, la collecte s'effectue à partir de remontées statistiques de données individuelles extraites des systèmes de gestion des CFA. Cette remontée électronique prend le nom de SIFA (Système d'information sur la formation des apprentis).

Les informations collectées portent sur l'origine scolaire et sociale des apprentis, la formation préparée. Un portail internet sur l'apprentissage contenant plusieurs outils nécessaires aux remontées individuelles est mis à disposition des conseils régionaux, des rectorats et des CFA en janvier. Les fichiers remontant des CFA sont dans un premier temps déposés dans une base régionale à la disposition des rectorats et des conseils régionaux. Après anonymisation de ces fichiers, une base nationale est constituée et mise à la disposition de la DEPP.

**Historique :** enquête créée en 1973, rénovée en 1995 puis en 2001 en concertation avec les rectorats et les conseils régionaux ; mise en place progressive du système SIFA et constitution d'une base nationale de données partagées entre la région, le rectorat et les services de l'agriculture ; annuelle.

**Résultats et publications :**

- effectifs d'apprentis répartis selon le diplôme ou titre préparé, y compris les diplômés d'enseignement supérieur, et la spécialité suivie, l'âge, le sexe, l'origine scolaire, les résultats aux examens, l'origine géographique ;

- effectifs d'élèves des classes préparatoires à l'apprentissage (CPA) et classes d'initiation pré-professionnelle par alternance (CLIPA), implantées en CFA, par âge, sexe et origine scolaire ;

- personnel enseignant par statut, sexe et niveau d'enseignement ;

- type de convention établie avec le CFA et organisme gestionnaire du CFA.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, dans les Tableaux Statistiques électroniques (novembre 2008) et sont consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel.

**Calendrier :**

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : 31 décembre 2007

Limite des retours : mars 2008

Résultats : novembre 2008

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

**26 - Les effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur non universitaire**

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Les résultats de cette enquête sont aussi utilisés dans le calcul d'indicateurs de performance des programmes 139 et 141 de la mission enseignement scolaire, sur les taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur.

**Finalité :** mesurer les effectifs en formation et les diplômés dans les établissements non rattachés aux universités.

**Champ :** France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie. Écoles administratives, juridiques et de fonctionnaires, écoles de com-

merce et de gestion, autres écoles hors écoles de santé, d'ingénieurs et d'enseignement artistique (environ 500 établissements). Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

**Collecte de l'information :** les questionnaires sont remplis par les établissements puis transmis au service statistique académique (SSA) pour validation.

**Historique :** des données cohérentes existent depuis 1964 ; à terme les écoles seront intégrées dans SISE ; annuelle.

**Résultats et publications :** par type d'établissement,

- nombre d'étudiants par année et niveau d'étude, sexe, PCS du parent référent et âge ;
- diplômes délivrés par sexe et PCS du parent référent ;
- flux d'entrée par origine scolaire, série de baccalauréat ou équivalence.

Les résultats sont publiés dans Repères et références statistiques et dans les Tableaux Statistiques électroniques.

**Calendrier :**

Lancement : octobre 2008

Date d'observation : 31 octobre 2008

Limite des retours : 15 décembre 2008

Résultats : mai 2009

**27 - Les écoles d'ingénieurs (hors universités)**

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

Les résultats de cette enquête sont aussi utilisés dans le calcul d'indicateurs de performance des programmes 139 et 141 de la mission enseignement scolaire, sur les taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur.

**Finalité :** mesurer les effectifs en formation et les diplômés des écoles d'ingénieurs ; description des caractéristiques socio-démographiques des inscrits.

**Champ :** France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie. Écoles d'ingénieurs publiques et privées quel que soit le ministère

de tutelle (environ 150 écoles) et ensemble des formations menant à un diplôme d'ingénieur, y compris les nouvelles formations d'ingénieurs (FIP). Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

**Collecte de l'information :** les questionnaires sont remplis par les établissements puis sont transmis au service statistique académique (SSA) pour validation.

**Historique :** des données cohérentes existent depuis 1964 ; à terme, les écoles seront intégrées dans SISE ; annuelle.

**Résultats et publications :**

- nombre d'élèves par établissement, année et niveau d'étude, sexe, nationalité (français/étranger) et âge ;
- nombre de diplômes par sexe et PCS du parent référent ;
- flux d'entrée par origine scolaire, série de baccalauréat ou équivalence.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques et dans les Tableaux Statistiques électroniques.

**Calendrier :**

Lancement : septembre 2008 (formations générales) - janvier 2009 (formations en partenariat)

Date d'observation : 15 octobre 2008-1er mars 2009

Limite des retours : 30 novembre 2008-31 mars 2009

Résultats : mars 2009 (formations générales) - juin 2009 (formations en partenariat)

**53 - Le devenir des bacheliers 2002 et des bacheliers du panel d'élèves 1995**

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

**Finalité :** mesurer l'évolution de l'orientation des bacheliers et des parcours dans l'enseignement supérieur.

**Champ :** France métropolitaine. Élèves du panel 1995 titulaires du baccalauréat plus un échantillon de bacheliers 2002. Enquête d'intérêt général au sens de la loi n° 51-711 du

7 juin 1951 relative au secret statistique.

**Collecte de l'information :** elle s'effectue par voie de questionnaires auprès des étudiants concernés, complétée le cas échéant par une relance téléphonique.

**Historique :** opération lancée en 2003 qui s'inscrit dans le prolongement du panel de bacheliers 1996. Cette opération sera poursuivie jusqu'à l'interruption des études ou obtention d'un diplôme de niveau bac + 5.

**Résultats et publications :** ils portent sur le suivi du parcours des bacheliers 2002 et des élèves du

panel 1995 parvenus au baccalauréat en 2003, 2004, 2005 et 2006, en termes de réussite, réorientation, reprise ou interruption d'étude, degré de satisfaction à l'égard de la formation, évolution des projets et de la situation personnelle. Les résultats sont publiés dans la Note d'information et dans la revue *Éducation et formations*.

**Calendrier :**

Lancement : février 2008

Date d'observation : année scolaire 2007-2008

Limite des retours : juillet 2008

Résultats : novembre 2008

## T hème 2 : Personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche

CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNELS

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

### 69 - Bilan des concours déconcentrés des personnels ATS (application OCEAN)

Réf. LOLF : programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme Secrétaire général

**Finalité :** avoir connaissance du nombre et de l'origine des candidats aux différents concours en regard des conditions d'accès (diplôme, âge, etc.) fixées par la réglementation.

**Champ :** France métropolitaine, DOM, COM. Ensemble des concours déconcentrés externes, internes et réservés gérés ou non par l'application OCEAN.

**Collecte de l'information :** une extraction d'OCEAN est demandée aux divisions des examens et concours des rectorats et des vice-rectorats ; pour les concours non gérés par l'application OCEAN, les données remontent

à la DEPP sous forme de fichier.

**Historique :** enquête effectuée depuis 1978 en application des circulaires de la Fonction publique du 14 décembre 1977, du 7 juillet 1995 et du 16 septembre 2002 ; annuelle.

**Résultats et publications :** par académie,

- répartition des candidats inscrits, présents, admissibles et admis (listes principales et listes complémentaires) par voie d'accès et sexe ;

- répartition des lauréats selon l'âge, l'origine statutaire et les diplômes, par voie d'accès et sexe.

Les données alimentent le Bilan social et sont publiées dans *Repères* et références statistiques et la Note d'information. Les résultats sont communiqués à la DGRH qui les adresse à la Fonction publique.

**Calendrier :**

Lancement : novembre 2007

Date d'observation : sessions 2007

Limite des retours : février 2008 (extractions OCEAN) - avril 2008

Résultats : septembre 2008

### 65 - Le personnel rémunéré au titre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Réf. LOLF : programmes 150, formations supérieures et recherche universitaire, 231, vie étudiante, responsable de programme DGES ;



programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

**Finalité :** suivi du nombre d'enseignants et de non-enseignants, par corps et grade. L'exploitation des fichiers de paye contribue aux prévisions de besoins de recrutements ainsi qu'à la répartition des moyens entre les académies.

**Champ :** France métropolitaine, DOM. Personnels du secteur public et privé sous contrat, rémunérés sur les budgets de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur de l'éducation nationale (environ 1 300 000 agents actifs et non-actifs).

**Collecte de l'information :** les fichiers issus

des fichiers des Trésoreries générales sont récupérés dans EDEN sur le site du PIAD de Bordeaux.

**Historique :** depuis 2000 la remontée des fichiers suit le même circuit que l'enquête masse indiciaire (EMI) de la DAF ; annuelle.

**Résultats et publications :** les résultats sont publiés dans Repères et références statistiques, L'État de l'école et dans les Tableaux statistiques électroniques. Ils entrent également dans les publications de l'OCDE pour des comparaisons internationales.

**Calendrier :**

Date d'observation : 31 janvier 2008

Résultats : mai 2008

## **T**hème 3 : Établissements d'enseignement supérieur et de recherche

### REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

#### **5 - Base centrale des établissements (application RAMSESE)**

Réf. LOLF : programmes 150, formations supérieures et recherche universitaire, 231, vie étudiante, responsable de programme DGES ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

**Contenu général :** la base centrale des établissements (BCE) recense l'ensemble des structures publiques et privées d'enseignement initial et d'administration publique du système éducatif. Elle répertorie également les établissements de formation continue et/ou en alternance. Elle identifie les établissements et les unités liées juridiquement à ceux-ci en définissant les

relations fondamentales des uns envers les autres. On attribue à chaque structure recensée un numéro UAI (unité administrative immatriculée) auquel on associe ses caractéristiques essentielles (identification, localisation administrative et de rattachement).

**Finalité :** la base est utilisée comme fichier de référence pour les applications informatiques du ministère et pour les opérations statistiques de la DEPP auprès des établissements.

**Champ :** France métropolitaine, DOM, COM, Nouvelle-Calédonie. Tous ministères de tutelle. Établissements publics et privés d'enseignement, établissements et services publics d'administration de l'éducation nationale et établissements français d'enseignement à l'étranger.

**Collecte de l'information :** les services statistiques académiques sont chargés de la tenue de la base rectorale des établissements (BRE) et transmettent mensuellement à la DEPP les fichiers permettant la constitution de la base centrale des établissements (BCE).

**Historique :** la BCE (application RAMSESE) remplace depuis 1996 le répertoire national des

établissements (RNE) utilisé de 1970 jusqu'à cette date ; annuelle.

**Résultats et publications :** applications de consultation en ligne ([www.infocentre.education.fr/bce](http://www.infocentre.education.fr/bce)) et production de listes et répertoires d'établissements en ZEP/REP sur demande.

**Calendrier :** instruction permanente

## COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

### 23 - Missions et activités des services communs universitaires d'information et d'orientation (SCUIO)

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

#### Finalité

- Volet 1 : dresser un état des lieux de l'activité et des moyens de ces services ; étudier les interactions entre les acteurs chargés de l'accueil, de l'orientation et de l'information des bacheliers et des étudiants à l'université ;

- Volet 2 : étudier les actions d'insertion professionnelle assurées par les SCUIO ou à défaut, les services chargés des actions d'orientation dans les établissements universitaires, quel que

soit leur statut, étudier les relations de ces établissements avec les entreprises, l'organisation et le suivi des stages effectués dans le cadre des cursus universitaires

**Champ :** France métropolitaine, DOM, COM. Tous les établissements universitaires quel que soit leur statut juridique.

**Collecte de l'information :** questionnaires "papier" aux directeurs de SCUIO.

**Historique :** opération lancée pour la première fois en décembre 2006. Enquête réalisée tous les quatre ans (périodicité à confirmer).

**Résultats et publications :** organisation et moyens des SCUIO, fonctions "information" et "accueil et conseils d'orientation" (volet 1), actions d'insertion professionnelle, relations entre universités et entreprises, partenariats avec le secteur privé (volet 2).

Résultats publiés dans la Note d'information et/ou dans un Dossier DEPP.

#### Calendrier :

Lancement : juillet 2007 (volet 1), décembre 2007 (volet 2)

Date d'observation : année scolaire 2006-2007, période 2004-2007 pour certaines questions

Limite des retours : septembre 2007 (volet 1), février 2008 (volet 2)

Résultats : février 2008 (volet 1), avril 2008 (volet 2)



## **T**hème 4 : Aspects financiers consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche

### REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

#### **21 - Les ressources globales de recherche des universités et compte rendu d'utilisation du bonus qualité recherche**

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

##### **Finalité :**

- connaissance des ressources des universités en matière de recherche ;

- analyse du prélèvement et du reversement du BQR.

**Champ :** France métropolitaine, DOM, COM, écoles françaises à l'étranger. Établissements d'enseignement supérieur contractualisés.

**Collecte de l'information :** les établissements saisissent leurs données à partir d'un questionnaire web.

**Historique :** effectuée depuis 1992 par la direction de la recherche, reprise par la DEPP en 2005 ; annuelle.

**Résultats et publications :** les résultats sont publiés dans la Note d'Information ou dans les Dossiers (les données sur le BQR ne donnent pas lieu à publication)

##### **Calendrier :**

Lancement : octobre 2008

Date d'observation : année d'exercice comptable 2007

Limite des retours : décembre 2008

Résultats : juin 2009

### COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

#### **8 - Recensement des subventions reçues en 2007 au titre de la taxe d'apprentissage par les établissements (année de salaires 2006)**

Réf. LOLF : programme 150, formations

supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

**Finalité :** évaluer le financement des établissements d'enseignement par les entreprises dans le cadre du compte de l'éducation.

**Champ :** France métropolitaine, DOM. Établissements publics et privés du second degré, centres de formation d'apprentis, CIO et établissements publics et privés d'enseignement supérieur. Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

**Collecte de l'information :** les rectorats établissent des récapitulatifs par département pour les établissements publics et privés du second degré, les CFA et les CIO. Les établissements publics et privés d'enseignement supérieur remplissent un questionnaire qu'ils retournent au service statistique académique. Les documents sont ensuite transmis à la DEPP.

**Historique :** enquête effectuée depuis 1982, rénovée en 1999 ; annuelle.

**Résultats et publications :** montants de la taxe d'apprentissage reçue par les différentes catégories d'établissement sous tutelle du MEN. Les résultats sont publiés dans Repères et références statistiques.

##### **Calendrier :**

Lancement : mars 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : 30 juin 2008

Résultats : novembre 2008

#### **15 - Les budgets R & T (recherche et transfert de technologies) des collectivités territoriales**

Réf. LOLF : programme 172, recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires, responsable de programme DGRI, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Finalité :** évaluer les budgets consacrés à la R & T par les collectivités territoriales et leur évolution dans le temps.

**Champ :** France métropolitaine, ROM-DOM,

Polynésie française, Nouvelle Calédonie. Régions, départements, villes et établissements publics de coopération intercommunale.

**Collecte de l'information :** elle s'effectue à l'appui d'un questionnaire auprès des responsables des collectivités territoriales.

**Historique :** première enquête en 2002 ; annuelle.

**Résultats et publications :** données budgétaires déclinées par "objectifs".

Les résultats ne donnent pas lieu à publication.

**Calendrier :**

Lancement : avril 2008

Date d'observation : années civiles 2006, 2007 et 2008

Limite des retours : fin août 2008

Résultats : septembre 2008

### 33 - Les moyens consacrés à la R & D dans les entreprises

Réf. LOLF : - programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

- programmes 172, recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires, 187, recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources, 193, recherche spatiale, responsable de programme DGRI, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

- programme 186, recherche culturelle et culture scientifique, responsable de programme DDAI, ministère de la culture et de la communication ;

- programme 188, recherche dans le domaine de l'énergie, responsable de programme DGEMP, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 189, recherche dans le domaine des risques et des pollutions, responsable de programme D4E, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 190, recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat, responsable de - programme DRAST, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 191, recherche duale (civile et

militaire), responsable de programme DGA, ministère de la défense ;

- programme 192, recherche industrielle, responsable de programme DGE, ministère de l'économie, des finances et de l'emploi.

**Finalité :** suivre l'évolution des moyens consacrés à la R & D dans les entreprises et les caractéristiques des chercheurs en entreprise.

**Champ :** France métropolitaine, DOM. Entreprises et organismes professionnels susceptibles de faire de la recherche, tous secteurs, toutes tailles (17 000 entreprises). Enquête exhaustive pour les entreprises aux dépenses importantes (environ 2.000), sondage (1/2) pour les autres. Un questionnement complémentaire peut être effectué sur les chercheurs en entreprise une année sur deux depuis l'année 2002. Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

**Collecte de l'information :** les grandes entreprises reçoivent un questionnaire général, les autres un questionnaire simplifié. Elles peuvent saisir leurs données à partir d'un questionnaire Web.

**Historique :** des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1963 ; enquête informatisée en 1974, première rénovation en 1992, nouveau questionnaire en 2001, enquête Web depuis 2002 ; annuelle (moyens), biennale (chercheurs).

**Résultats et publications :** partype d'établissement, - dépenses par grandes fonctions, effectifs et modes de financement de R & D ;

- chercheurs selon le niveau de diplôme, le sexe, l'âge, la discipline exercée et les mouvements de ces personnels (entrées et sorties).

Les résultats sont publiés dans la Note d'Information et dans les Dossiers.

**Calendrier :**

Lancement : mars 2008

Date d'observation : année d'exercice comptable 2007

Limite des retours : septembre 2008

Résultats : juin 2009

### 35 - Les moyens consacrés à la R & D dans le secteur public

Réf. LOLF : programme 142, enseignement

supérieur et recherche agricoles, responsable de programme DGER, ministère de l'agriculture et de la pêche ;

- programmes 172, recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires, 187, recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources, 193, recherche spatiale, responsable de programme DGRI, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

- programme 186, recherche culturelle et culture scientifique, responsable de programme DDAI, ministère de la culture et de la communication ;

- programme 188, recherche dans le domaine de l'énergie, responsable de programme DGEMP, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 189, recherche dans le domaine des risques et des pollutions, responsable de programme D4E, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 190, recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat, responsable de programme DRAST, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 191, recherche duale (civile et militaire), responsable de programme DGA, ministère de la défense ;

- programme 192, recherche industrielle, responsable de programme DGE, ministère de l'économie, des finances et de l'emploi.

**Finalité :** suivre l'évolution de la R & D dans les services publics.

**Champ :** France métropolitaine, DOM. Organismes publics et services ministériels (140 unités).

**Collecte de l'information :** elle s'effectue à l'appui d'un questionnaire auprès des services concernés et/ou à partir de sources administratives.

**Historique :** des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1963 ; enquête informatisée en 1984, rénovée en 1992 et 2001 ; annuelle.

**Résultats et publications :** par établissement, dépenses par grandes fonctions, effectifs et modes de financement.

Les résultats sont publiés dans la Note d'Infor-

mation et dans un rapport sur la recherche en France.

**Calendrier :**

Lancement : mai 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : août 2008

Résultats : juin 2007

### **36 - La recherche dans les centres hospitaliers universitaires et dans les centres de lutte contre le cancer**

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

**Finalité :** évaluer chaque année l'effort de recherche des CHU et CLCC.

**Champ :** France métropolitaine, DOM. CHU et CLCC (51 unités).

**Collecte de l'information :** elle s'effectue à l'appui d'un questionnaire auprès des unités concernées.

**Historique :** effectuée depuis 1994 ; annuelle.

**Résultats et publications :** par organisme, nature des ressources et des dépenses en R & D et effectif.

Les résultats sont publiés dans la Note d'Information et dans un rapport annuel sur la recherche publique.

**Calendrier :**

Lancement : mai 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : août 2008

Résultats : mai 2009

### **37 - La recherche dans les associations**

Réf. LOLF : programmes 172, recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires, 187, recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources, 193, recherche spatiale, responsable de programme DGRI, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

- programme 186, recherche culturelle et culture scientifique, responsable de programme DDAI, ministère de la culture et de la communication ;

- programme 188, recherche dans le domaine

de l'énergie, responsable de programme DGEMP, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 189, recherche dans le domaine des risques et des pollutions, responsable de programme D4E, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 190, recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat, responsable de programme DRAST, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 191, recherche duale (civile et militaire), responsable de programme DGA, ministère de la défense ;

- programme 192, recherche industrielle, responsable de programme DGE, ministère de l'économie, des finances et de l'emploi.

**Finalité** : évaluer chaque année l'effort de recherche dans les associations.

**Champ** : France métropolitaine. Associations susceptibles de faire de la recherche et du développement (200). Enquête d'intérêt général au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

**Collecte de l'information** : elle s'effectue à l'appui d'un questionnaire auprès des organismes concernés.

**Historique** : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1964 ; enquête effectuée depuis 1992 ; annuelle.

**Résultats et publications** : par organisme, nature des ressources et des dépenses en R & D et effectif.

Les résultats sont publiés dans la Note d'Information et dans le rapport annuel sur la recherche publique.

**Calendrier** :

Lancement : mai 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : août 2008

Résultats : juin 2009

### **38 - Les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires Recherche de la MIREs et hors MIREs**

Réf. LOLF : programme 150, formations supé-

rieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

- programmes 172, recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires, 187, recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources, 193, recherche spatiale responsable de programme DGRI, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

- programme 186, recherche culturelle et culture scientifique, responsable de programme DDAI, ministère de la culture et de la communication ;

- programme 188, recherche dans le domaine de l'énergie, responsable de programme DGEMP, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 189, recherche dans le domaine des risques et des pollutions, responsable de programme D4E, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 190, recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat, responsable de programme DRAST, ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;

- programme 191, recherche duale (civile et militaire), responsable de programme DGA, ministère de la défense ;

- programme 192, recherche industrielle, responsable de programme DGE, ministère de l'économie, des finances et de l'emploi.

**Finalité** : analyse détaillée des objectifs des crédits budgétaires Recherche de la Mission interministérielle Recherche et enseignement supérieur (MIREs) et des programmes hors MIREs.

**Champ** : France entière. Organismes publics et services ministériels concernés (60 unités).

**Collecte de l'information** : elle s'effectue à l'appui d'un questionnaire auprès des services concernés.

**Historique** : enquête effectuée depuis 1992 ; annuelle.

**Résultats et publications** : les résultats sont publiés dans l'annexe budgétaire au projet de loi de finances, la Note d'information ou dans les Dossiers.

### Calendrier :

Lancement : avril 2008

Date d'observation : année civile 2008

Limite des retours : mai 2008

Résultats : juillet 2008

## **T**hème 5 : Vie universitaire, examens, diplômes et bourses

### REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

#### **60 - Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel (application OCEAN)**

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

**Finalité** : connaître le nombre de bacheliers admis chaque année à l'issue des deux sessions et analyser les notes obtenues par les candidats ; l'enquête contribue aux prévisions d'entrées dans l'enseignement supérieur et à la gestion des examens.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie, rectorats et centres d'examens ouverts à l'étranger.

**Collecte de l'information** : les fichiers académiques des candidats au baccalauréat sont extraits d'OCEAN.

**Historique** : des données cohérentes sur les principaux agrégats existent depuis 1816 ; opération effectuée depuis 1964 ; annuelle.

**Résultats et publications** : par académie, département et établissement,

- nombre de candidats par âge, sexe, origine scolaire, série, option et nationalité, professions et catégorie sociale ;

- session, groupe d'épreuves (présentés, admis et nombre de certificats accordés), épreuves facultatives ;

- mentions obtenues.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, dans les Tableaux Statistiques électroniques (février 2009) et consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) et la base IPES (résultats par établissements) de l'Infocentre ministériel.

#### **Calendrier :**

Lancement : septembre 2008

Date d'observation : session 2008

Limite des retours : 15 octobre 2008

Résultats : janvier 2009

#### **24 - Les résultats au brevet de technicien supérieur (BTS)**

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES ; programme 214, soutien de la politique de l'éducation nationale, responsable de programme secrétaire général.

**Finalité** : connaître le nombre d'inscrits, présents et admis au brevet de technicien supérieur. Un travail sur les notes en mathématiques et physique est également effectué.

**Champ** : France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie, rectorats et centres d'examens ouverts à l'étranger.

**Collecte de l'information** : les fichiers académiques des candidats au BTS sont extraits d'OCEAN.

**Historique** : Des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1966 ; annuelle.

### Résultats et publications :

- nombre de candidats (par établissement) et taux de réussite par académie ;
- répartition des candidats et taux de réussite par âge, sexe, nationalité, formation suivie, spécialité présentée et diplôme initial.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques et consultables dans la base centrale de pilotage (BCP) de l'Infocentre ministériel.

### Calendrier :

Lancement : juin 2008

Date d'observation : session 2008

Limite des retours : 31 juillet 2008 - pour les sessions tardives (BTS diététique et géologie : 15 novembre 2008)

Résultats : décembre 2008

### 55 - Les élèves et étudiants boursiers de l'enseignement supérieur (application AGLAE)

Réf. LOLF : programme 231, vie étudiante, responsable de programme DGES.

**Finalité :** description des demandeurs et des bénéficiaires des aides sociales.

**Champ :** France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie. Établissements publics et privés recevant des boursiers d'État : universités, CPGE, STS, écoles d'enseignement supérieur et tout élève ou étudiant ayant déposé une demande d'aide sociale (financière et/ou de logement).

**Collecte de l'information :** les CROUS fournissent aux rectorats un fichier de données individuelles extrait d'AGLAE pour validation. Une remontée rapide est demandée au 15 décembre pour effectuer une première estimation.

**Historique :** des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1962 ; annuelle.

**Résultats et publications :** par académie et par secteur (public, privé),

- type de bourses : bourses sur critères sociaux, mérite, aides exceptionnelles individuelles, bourses sur critères universitaires ;
- type d'établissement, année d'étude, et pour les universités par discipline et cycle ;

- profession et catégorie sociale et nationalité. Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques et dans les Tableaux Statistiques électroniques (juin 2008).

### Calendrier :

Lancement : décembre 2008

Date d'observation : 15 décembre 2008

(enquête rapide) - 15 mars 2009

Limite des retours : 15 avril 2009

Résultats : mai 2009

### COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

#### 67 - La validation des acquis de l'expérience dans l'enseignement supérieur

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

**Finalité :** évaluer le développement de la validation des acquis de l'expérience.

**Champ :** France métropolitaine, DOM. Établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du MESR : universités et INP, CNAM et son réseau, EPA autonomes, EPCSCP pratiquant la VAE.

**Collecte de l'information :** un questionnaire est renseigné par les responsables des services de formation continue des universités.

**Historique :** enquête effectuée depuis 1999 ; projet d'enquête web en cours ; annuelle.

### Résultats et publications :

- description des modes d'organisation de la mise en œuvre de la VAE ;

- estimation du nombre de demandes et de bénéficiaires et évolution pour chacune des entités enquêtées ;

- répartition par type de formation, cycle et statut d'activité : actifs occupés, demandeurs d'emploi, particuliers.

Les résultats sont restitués aux établissements et publiés dans la Note d'information et Repères et références statistiques.

### Calendrier :

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : mars 2008

Résultats : juin 2008

## **T**hème 6 : Formation continue dans l'enseignement supérieur

### REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

#### **6 - Bilan des actions de formation continue dans l'enseignement supé- rieur**

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

**Finalité** : décrire l'activité de formation continue dans l'enseignement supérieur.

**Champ** : France métropolitaine, DOM. Établissements publics d'enseignement supérieur sous tutelle du MESR : universités y compris IUT, écoles d'ingénieurs rattachées aux universités et autres composantes des universités, éco-

les d'ingénieurs autonomes, Grands établissements (environ 450 unités).

**Collecte de l'information** : les établissements d'enseignement supérieur saisissent les données à partir d'un questionnaire électronique.

**Historique** : enquête effectuée depuis 1981, renouvelée en 1997 et sous Internet depuis 1999 ; annuelle.

**Résultats et publications** : par établissement, activités de formation réparties par stagiaires, heures-stagiaires, heures d'enseignement, volumes financiers par source de financement, niveau de formation, spécialité de formation et statut des stagiaires.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information et Repères et références statistiques.

**Calendrier** :

Lancement : mai 2008

Date d'observation : année civile 2007

Limite des retours : septembre 2008

Résultats : novembre 2008



## **T**hème 7 : Insertion, liaison formation-emploi

### REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

#### 75 - L'insertion professionnelle des jeunes sortis d'apprentissage

Réf. LOLF : programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, responsable de programme DGES.

**Finalité :** analyser la situation professionnelle des apprentis à la fin de leur formation en alternance, soit sept mois après leur sortie ; permet de répondre aux besoins de gestion des branches professionnelles et des partenaires régionaux.

**Champ :** France métropolitaine, DOM. CFA, y compris CFA agricoles. Interrogation des sortants d'apprentissage de tous niveaux (niveaux V bis à I). Enquête obligatoire au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 relative au secret statistique.

**Collecte de l'information :** les directeurs de CFA interrogent par voie postale les apprentis ayant quitté leur établissement et transmettent les questionnaires et les données de gestion de

l'enquête aux services statistiques académiques (SSA). Ces derniers assurent la saisie des données de cadrage et des questionnaires, le niveau national se chargeant de la pondération et renvoyant les fichiers aux SSA.

**Historique :** enquête effectuée depuis 1990, mise en cohérence en 1998 avec l'enquête auprès des lycéens ( n° 74 ) ; annuelle.

**Résultats et publications :** description et analyse de,

- la situation des sortants d'apprentissage : emploi, chômage, etc. ;

- l'insertion selon le diplôme possédé et le sexe ;

- l'insertion des apprentis selon les spécialités de formation ;

- modalités de recherche d'emploi qui ont abouti ;

- l'insertion des apprentis selon le type d'emploi occupé ;

- disparités régionales.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques ainsi que dans les publications académiques ou régionales.

**Calendrier :**

Lancement : janvier 2008

Date d'observation : 1er février 2008

Limite des retours : 30 mai 2008

Résultats : octobre 2008